

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	STARSHIPPER
Raison sociale de l'entreprise	SAS
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Ci-jointe la licence communautaire
Département d'établissement de l'entreprise	ARDECHE

Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	
<p>Origine² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>Gare de Laval Place de la Gare - 53000 - Laval -France</p> <p>Point GPS Google Maps : 48 07594369 -0 760562286</p>
<p>Destination³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>CHATEAU-GONTIER, 10 avenue Maréchal Joffre 53200 Château-Gontier</p> <p>Point GPS Google Maps : 47 823044 -0 709481</p>

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce jointe : N° 1 Nom du fichier : Annexe 1 : Plan de la desserte Laval - Château Gontier
Temps de parcours <small>en heure(s) et minute(s)</small>	0 h 35 min
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce jointe(s) : n° 2 Nom du fichier : "Annexe 2 - Fiche Horaire Laval - Château Gontier" 48 places maximum proposées par trajet Fréquence quotidienne avec une exploitation annuelle 365 jours/an 48 places par car * 2 trajets jour * 365 = 35 040 places maximales



Origine :

Gare de Laval

Place de la Gare - 53000 - Laval – France

Point GPS Google Maps : 48.07594369, -0.760562286

Destination :

CHATEAU-GONTIER,

10 avenue Maréchal Joffre 53200 Château-Gontier

Point GPS Google Maps : 47.823044, -0.709481

Temps de trajet : 0 h 35 min

Distance selon Google Maps : 35 kms

ANNEXE 2 – Fiche horaire LAVAL - CHÂTEAU GONTIER : demande d'autorisation ARAF

LAVAL - CHÂTEAU GONTIER	
Aller	
Jour de fonctionnement	Horaire 1
Lundi	15:00
Mardi	15:00
Mercredi	15:00
Jeudi	15:00
Vendredi	15:00
Samedi	15:00
Dimanche	15:00

CHÂTEAU GONTIER - LAVAL	
RETOUR	
Jour de fonctionnement	Horaire 1
Lundi	20:25
Mardi	20:25
Mercredi	20:25
Jeudi	20:25
Vendredi	20:25
Samedi	20:25
Dimanche	20:25